



Concours ITRF BAP J

TECHNICIEN – Gestionnaire Ressources Humaines

Mardi 08 juin 2021

9h00 – 12h00

Épreuve écrite - Durée 3 heures, coefficient 3

CONSIGNES

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que sur la première page de la copie. Toute mention d'identité sur toute autre partie de la copie que vous remettrez en fin d'épreuve entraînera l'annulation de votre épreuve.

- Le sujet que vous devez traiter comporte, cette page y comprise, 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.
- Le sujet est accompagné de deux annexes :
 - Arrêté du 07 mai 2021 fixant pour la FPE la liste des indicateurs contenus dans la BDS (17 pages)
 - Décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique (5 pages).
- Assurez-vous que cet exemplaire est complet. S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au surveillant de salle
- **Les candidats répondront directement sur la copie.**
- L'usage de tous documents autres que ceux fournis, quelle qu'en soit la forme, est strictement interdit.
- Les téléphones portables doivent être éteints (pas uniquement en mode silencieux ou vibreur).

I - Questions de culture générale enseignement supérieur/métier (6 lignes par questions) – 20 points

1. Quelles sont les différentes positions d'un fonctionnaire ?
2. Qui peut être président au sein d'une université ?
3. Quel est le rôle du recteur dans l'enseignement supérieur ?
4. Donnez la définition et le rôle du comité technique, et quel est son devenir ?
5. Quels sont les éléments constitutifs du régime indemnitaire des personnels BIATSS ?
6. Quelles sont les primes des enseignants-chercheurs, des enseignants ?
7. Donnez la définition du CET et ses modalités d'utilisation
8. Qu'est-ce que la rupture conventionnelle ?
9. A qui s'adresse l'indemnité de fin de contrat et comment est-elle calculée ?
10. Qu'est-ce qu'une retenue pour jour de carence ?
11. Quels sont les bénéficiaires des heures complémentaires défiscalisées ?
12. Quelle est la différence entre congé longue maladie et congé longue durée ?
13. Quelles sont les spécificités du compte personnel de formation (CPF) pour un agent de catégorie C ?
14. Quel est l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite pour les personnels BIATSS et les personnels enseignants ?
15. Ecrire en toutes lettres et définir les acronymes suivants :
 - ✓ BOE
 - ✓ RIFSEEP
 - ✓ FIPHFP
 - ✓ RPS
 - ✓ RAFP
 - ✓ BAP

II - Questions ouvertes (20 lignes maximum par question) – 15 points

1 - Quels sont les principales dispositions et les principaux objectifs de la loi n°2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche ?

2 - La loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoit l'élaboration de lignes directrices de gestion : rôle et impact de ce nouvel outil de gestion des ressources humaines dans un établissement d'enseignement supérieur.

3 - Suite aux publications de la loi de transformation de la fonction publique et de la loi de programmation de la recherche, quels sont les nouveaux dispositifs mis en place à destination des personnels contractuels ?

III - Lecture de texte juridique (20 lignes maximum) – 5 points

Le rapport social unique et la base de données sociales : après avoir pris connaissance des textes réglementaires joints en annexe, vous expliquerez quels sont les attendus du RSU et de la BDS.

IV - Mises en situation (20 lignes par mise en situation) – 20 points

1 - Un agent de votre établissement vous envoie le message suivant. Quelle réponse lui apportez-vous par mail :

« Bonjour,

J'ai déposé un dossier pour la liste d'aptitude de Technicien. Je ne comprends pas. On me dit que mon dossier n'est pas remonté au ministère et qu'il n'a même pas été étudié par la CPE. Est-ce normal ? Pouvez-vous m'apporter des explications ?

Cordialement. »

2 – Un enseignant-chercheur de votre université dont vous assurez la gestion vous fait part de son intention de créer une entreprise. Quelles solutions pouvez-vous lui proposer ?